

# DÉVELOPPER DES PROJETS ARTISTIQUES INTERNATIONAUX

**Partenariats et faisabilité de la production et de la diffusion internationales**

• 4 JOURS

## PUBLIC

Tout professionnel souhaitant diffuser des créations à l'international, collaborer avec des équipes artistiques étrangères, ou construire des coproductions transnationales : organisateur de manifestation, programmateur, producteur, administrateur ou chargé de production, de diffusion, artiste, responsable de compagnie, manager...

## INTERVENANTS

PACO BIALEK

chargé de production et diffusion, initiateur et administrateur du réseau C-1-Métier

CENDRYNE ROÉ

manager, productrice - Nomades Kultur, formatrice spécialiste de la diffusion internationale, des contrats du spectacle et de la gestion d'entreprise culturelle

Cette formation vous prépare à coproduire avec une structure étrangère ou à organiser une diffusion internationale d'un spectacle. Elle vous permet d'adapter vos stratégies et vos outils à des contextes culturels, juridiques et institutionnels variés. Des cas pratiques et des retours d'expériences viennent renforcer vos savoir-faire et favoriser votre prospection pour développer de nouveaux marchés et partenariats.

## OBJECTIFS DE FORMATION

- Identifier les réseaux, les partenaires et les financements potentiels
- Repérer les différents contextes juridiques, politiques, géographiques et culturels
- Connaître les cadres réglementaires et les formalités administratives indispensables
- Définir des modalités d'action, choisir des outils d'analyse, de communication et de collaboration

## CONTENUS

### Situer un projet à l'échelle internationale

- Les motivations et les contours d'un projet à l'international
- La découverte de nouveaux marchés
- La définition d'une stratégie
- L'adaptation de sa posture et de ses outils de travail

### Connaître les partenaires en France et les opérateurs à l'étranger

- Les institutions, les réseaux formels et informels, les plateformes
- Les sources de financement et les dispositifs de soutien
- Recherche et veille stratégique

### Organiser la circulation des artistes et des techniciens

- Le cadre juridique, réglementaire et les obligations déclaratives
- L'obtention des visas et des autorisations de travail
- La protection sociale et les procédures de détachement
- Les contrats du spectacle à l'international et le carnet ATA
- La fiscalité internationale : TVA et retenues à la source

## CONTACT

LINDA TALI 04 42 21 78 16  
(ASSISTANTE)

Caroline Bonheur 04 42 21 78 62  
(responsable)

fabriqueformation@arsud-  
regionsud.com

### La fabrique de formation / Arsud Aix- en-Provence

6 place Barthélémy Niollon  
CS 30759 13617  
Aix-en-Provence Cedex 1  
Tél. 04 42 21 78 00  
formationculture.com

### Arsud (siège social)

Carrefour de la Malle  
CD 60 13320  
Bouc Bel Air  
Tél 04 42 94 92 00

APE : 8413Z

SIRET : 281 300 046 00014

Déclaration enregistrée sous le  
numéro : 93131801913

Cet enregistrement ne vaut pas  
agrément de l'Etat

## ORGANISATION DE LA FORMATION

### CONDITIONS DE PARTICIPATION ou PRÉREQUIS

- Chacun des participants aura préalablement choisi et communiqué les éléments du projet sur lequel il souhaite travailler

### ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

- La formation se déroule en présentiel
- Cette action de formation est organisée en deux périodes pour appliquer les éléments acquis en formation et contribuer à une meilleure progression et opérationnalité.
- La formation implique un travail personnel durant l'intersession.
- Des méthodes pédagogiques actives et participatives qui alternent apports théoriques, exercices pratiques, études de cas individuelles ou en petits groupes, mises en situation. La formation laisse une large place aux échanges et aux partages d'expériences pour faciliter la mise en perspective avec la pratique professionnelle des participants.
- La documentation pédagogique de ce module rassemble : le/les supports pédagogiques du/des intervenant(e), les outils présentés dans la formation, une bibliographie et webographie ainsi que des dossiers thématiques et documentaires spécifiques à la formation.
- La responsable de formation est disponible en amont, tout au long et après la formation pour suivre le déroulement administratif et pédagogique, collectif et individuel.
- Centre de ressources, d'information et de documentation des arts du spectacle : consultation sur place sur rendez-vous ou via le site Internet de Arsud

### ÉVALUATION

- Entretien téléphonique et questionnaire pédagogique préalables
- Bilan oral et questionnaire d'évaluation des acquis à l'issue de la formation
- Attestation de formation remise au stagiaire

## HORAIRES

- De 9h à 12h30 et de 13h45 à 17h15

## TARIF

- Nous contacter